

Zeitschrift: Geomatik Schweiz : Geoinformation und Landmanagement =
Géomatique Suisse : géoinformation et gestion du territoire =
Geomatica Svizzera : geoinformazione e gestione del territorio

Herausgeber: geosuisse : Schweizerischer Verband für Geomatik und
Landmanagement

Band: 111 (2013)

Heft: 7

Artikel: Informations de l'OFAG, développement rural

Autor: Weber, R. / Riedo, W.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346972>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Informations de l'OFAG, développement rural

R. Weber, W. Riedo

Améliorations structurelles

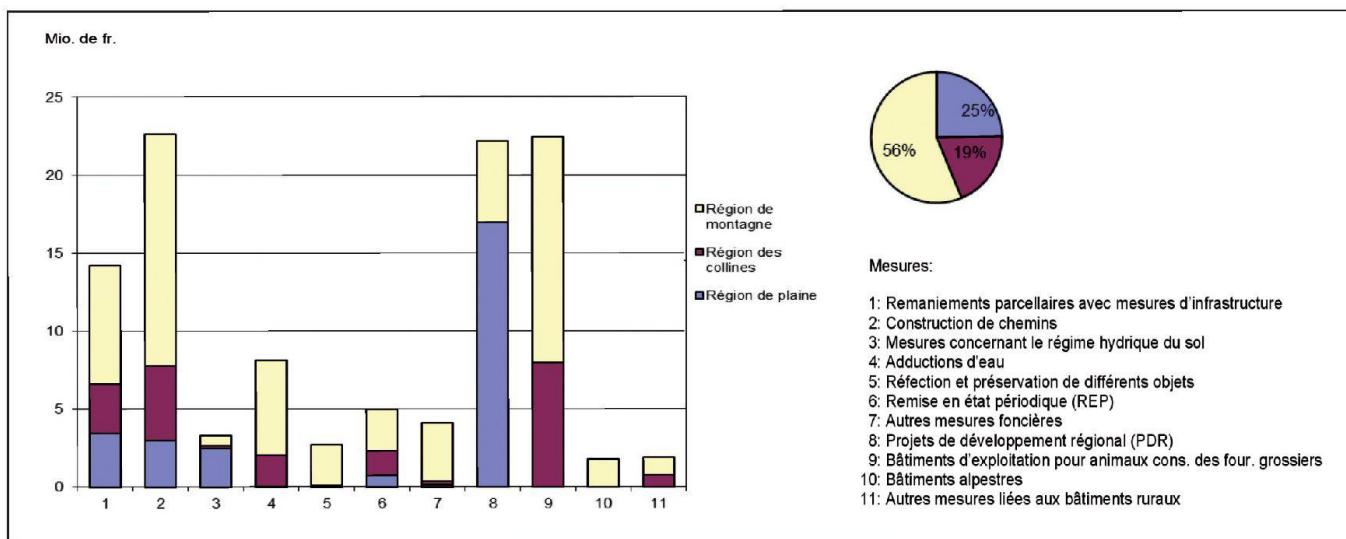
Les améliorations structurelles contribuent à améliorer les conditions de vie et la situation économique du monde rural,

notamment dans la région de montagne et dans les régions périphériques. La mise en œuvre des intérêts de la collectivité passe aussi par la réalisation d'objectifs relevant de la protection de l'environnement, de la protection des animaux et de l'aménagement du territoire tels que la

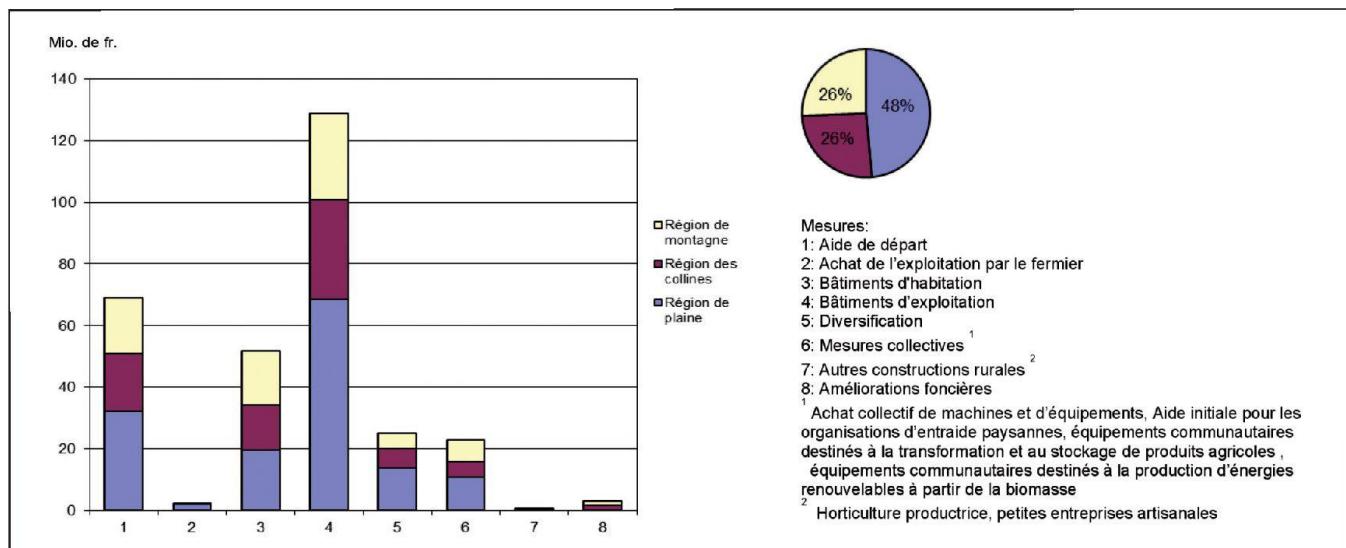
remise à l'état naturel de petits cours d'eau, la mise en réseau de biotopes ou la construction de systèmes de stabulation particulièrement respectueux des animaux.

Les aides à l'investissement sont accordées à titre d'aide à l'entraide pour des mesures d'améliorations structurelles aussi bien individuelles que collectives. Deux instruments sont disponibles:

- les contributions à fonds perdus exigeant la participation des cantons, avant tout pour des mesures collectives;



Moyens financiers destinés aux contributions. Contributions fédérales approuvées en 2012.



Moyens financiers destinés aux crédits d'investissements. Crédits d'investissements 2012, crédits de construction non compris.

Prêts au titre de l'aide aux exploitations 2012	Nombre	en millions de fr.
Conversion de dettes	71	12,0
Difficultés financières extraordinaires à surmonter	56	5,5
Prêt en cas de cessation d'exploitation	5	0,4
Total	132	17,9

Tab. 1: Aide aux exploitations paysannes.

Source: OFAG

- les crédits d'investissements, octroyés sous la forme de prêts sans intérêts, principalement pour des mesures individuelles.

Les aides à l'investissement soutiennent le développement des infrastructures agricoles. Ces aides permettent aux exploitations de s'adapter aux changements des conditions-cadre. L'abaissement des coûts de production et la promotion de l'écologie ont pour effet d'améliorer la compétitivité d'une agriculture productive, acquise au principe de la durabilité. Dans d'autres pays aussi, en particulier au sein de l'UE (PAC, 2^e pilier), ces aides constituent des mesures de promotion

importantes du milieu rural. Dans l'UE, les aides ne sont toutefois octroyées que sous forme de contributions.

En 2012, un montant de 87 millions de francs a été versé pour les contributions au titre des améliorations foncières et des bâtiments ruraux. L'OFAG a approuvé de nouveaux projets qui ont bénéficié de contributions fédérales (108,3 millions de francs) et entraîné un volume global d'investissements de 553,7 millions de francs. Le montant total de ces contributions fédérales ne correspond toutefois pas à celui budgétisé dans la rubrique «Améliorations structurelles dans l'agriculture», car il est rare que les contributions soient

allouées et payées intégralement la même année; les crédits sont par ailleurs souvent accordés par tranches.

Des crédits d'investissement de l'ordre de 320 millions de francs, prélevés sur le fonds de roulement, ont été octroyés pour des maisons d'habitation et des bâtiments d'exploitation, ainsi que sous la forme de crédits de construction et d'aides initiales. Les prêts accordés au titre de l'aide aux exploitations à des exploitations confrontées à des difficultés financières qui ne leur étaient pas imputables et à la conversion de dettes se sont chiffrés à 18 millions de francs.

René Weber
secteur Améliorations foncières
Willy Riedo
secteur Développement rural
Bundesamt für Landwirtschaft
Mattenhofstrasse 5
CH-3003 Berne
rene.weber@blw.admin.ch

Geomatik Schweiz / Géomatique Suisse online

Inhaltsverzeichnisse: [> Fachzeitschrift](http://www.geomatik.ch)

Sommaries: [> Revue](http://www.geomatik.ch)

Alle Fachartikel und Rubrikbeiträge seit 1903 als pdf: [> Fachzeitschrift \(retro.seals.ch\)](http://www.geomatik.ch)
Tous les articles et contributions sous rubrique dès 1903 en pdf: [> Revue \(retro.seals.ch\)](http://www.geomatik.ch)